



Cours de préparation au Brevet Fédéral de :

**« SPECIALISTE DE LA PREVOYANCE EN FAVEUR DU PERSONNEL »
26^{ème} session – 2022 à 2024**

Généralités

- **La 26^{ème} session est ouverte.**
- **Les candidatures définitives** sont prises dans leur ordre de réception jusqu'en septembre 2022.
- Les cours se déroulent les **vendredis de 09h à 17h00.**
- Le lieu des cours se trouve à la Route du Grand-Lancy 6a, 5^{ème} étage du bâtiment Ports Francs à Genève (quartier Pont-Rouge).
- Finance des cours : CHF 12'400.-.
- Le camp d'été pour la préparation aux examens se déroule à Jongny, le coût en sus s'élève à CHF 2'500.-.
- Les examens auront lieu en automne 2024, la taxe d'examens s'élève à CHF 2'000.-.

Programme de la 26^{ème} session

**Branches : Comptabilité - Droit - Techniques d'assurance -
Administration - Placements**

1^{er} jour de cours : vendredi 18 novembre 2022.

Les dates de cours se trouvent sur le site de l'École.

www.espp.ch – prevoyance@espp.ch

Franca RENZI FERRARO Tél. +41 79 679 95 45



Cours de préparation au Brevet Fédéral de :

« SPECIALISTE DE LA PREVOYANCE EN FAVEUR DU PERSONNEL »

Informations sur les examens

Inscription

L'inscription aux examens doit comporter :

- a) un résumé de la formation et des activités professionnelles du candidat ;
- b) les copies des titres et des certificats de travail requis pour l'admission ;
- c) la mention de la langue d'examen ;
- d) la copie d'une pièce d'identité officielle munie d'une photo.

Admission

Sont admis à l'examen les candidats qui :

- a) détiennent le certificat fédéral de capacité d'employé de commerce (CFC), le diplôme d'une école de commerce reconnue par la Confédération ou la maturité cantonale ou fédérale (tous les types) ou encore une formation équivalente professionnelle ;
- b) disposent de 3 ans de pratique, dont 1 an au moins en lien avec la prévoyance professionnelle.

Epreuves de l'examen

L'examen comporte les épreuves suivantes et sa durée se répartit comme suit :

Epreuve	Mode d'interrogation	Durée
	Pondération	
Bases juridiques	écrit	2 h
Technique d'assurance (math)	écrit	2 h
Comptabilité	écrit	2 h
Placements de capitaux	écrit	2 h
Administration	écrit	4 h
Administration	oral	30 minutes
TOTAL		12h30

Examen réussi

- la note générale et la note de l'administration (écrit) sont d'au moins 4.0
- une note entre 4.0 et 3.0 acceptée
- aucune note inférieure à 3.0